

REPUBLIQUE DE GUINEE

*Travail – Justice - Solidarité*



**MINISTERE DE LA SANTE DE L'HYGIENE PUBLIQUE**

**PROGRAMME DE SECURITE SANITAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE (PReSeS-AOC)**

**UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME**

**TERMES DE REFERENCE DU RECRUTEMENT DE DEUX CHARGES DE SAUVEGARDE  
ENVIRONNEMENTALE DANS LES UNITES TECHNIQUES REGIONALES DU PROGRAMME DE  
Labé et N'Zérékoré**

**SEPTEMBRE 2024**

## **1-CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

La République de Guinée a sollicité et obtenu de la Banque Mondiale (BM) et du Mécanisme de Financement Mondial (GFF), à travers le Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique un financement en vue de réaliser le Programme de Sécurité Sanitaire en Afrique de l'Ouest et du Centre.

L'Objectif de Développement du programme est de *Renforcer la collaboration régionale et les capacités des systèmes de santé à prévenir, détecter et répondre aux urgences sanitaires en Guinée*. D'une manière générale les composantes proposées ci-dessous énumérées sont fondées sur les capacités de base du RSI que tous les pays se sont engagés à renforcer.

### **Composante 1 : Prévention des urgences sanitaires**

Ce volet vise à renforcer les capacités de la région à prévenir les urgences sanitaires en améliorant la planification et la gestion des ressources de sécurité sanitaire et en prévenant et minimisant les impacts des menaces sanitaires telles que les zoonoses et la résistance aux antimicrobiens. Cette composante comporte deux sous composantes : (i) Gouvernance, planification et gestion de la sécurité sanitaire et (ii) Renforcement du programme " Une seule santé " et lutte contre la résistance aux antimicrobiens.

### **Composante 2 : Détection des urgences sanitaires**

Ce volet vise à renforcer les capacités requises pour détecter à temps les menaces sanitaires éventuelles grâce à des systèmes de surveillance multisectoriels et à des mécanismes de partage des données à l'intérieur et au-delà des frontières, à de solides réseaux régionaux de laboratoires et à la main-d'œuvre multisectorielle et intégrée requise pour permettre la détection précoce des urgences sanitaires. Cette composante comporte deux sous composantes : (i) Surveillance collaborative ; (ii) Qualité et capacité des laboratoires et Ressources humaines multidisciplinaires pour les urgences sanitaires.

### **Composante 3. Réponse aux urgences sanitaires**

Ce volet vise à renforcer et à maintenir les capacités permettant d'éviter qu'un foyer ne devienne une épidémie ou une pandémie, en mettant l'accent sur la lutte contre les maladies et sur une réponse efficace aux situations d'urgence sanitaire. Cette composante comporte deux sous composantes : (i) Gestion des urgences sanitaires et (ii) Prestation de services de santé en cas d'urgence sanitaire.

### **Composante 4. Gestion du programme et capacité institutionnelle**

Cette composante soutiendra les éléments essentiels d'une mise en œuvre et d'une coordination solide, nécessaires à la mise en œuvre d'un programme régional. Cette composante soutiendra également l'engagement de partenaires de développement clés tels que l'OMS pour fournir une assistance technique et un soutien à la mise en œuvre du programme. Une fois que le programme sera effectif, l'unité de coordination du programme (UCP) engagera des consultants à court terme pour soutenir la mise en œuvre des activités selon les besoins.

### **Composante 5 : Composante de réponse d'urgence contingente (CERC).**

La composante de réponse d'urgence contingente (CERC) est un mécanisme vital dans le cadre du projet, conçu pour répondre rapidement et efficacement aux catastrophes naturelles ou d'origine humaine imprévues, ainsi qu'aux crises sanitaires telles que les pandémies. Doté d'un budget de 0 million de dollars, Le CERC fonctionne sur une base d'urgence, prêt à être activé dès la déclaration officielle d'une situation d'urgence nationale ou sur demande officielle du gouvernement.

Dans sa mise en œuvre, le Programme envisage le recrutement de deux chargés de sauvegarde environnementale dans les UTRP de Labé et N'Zérékoré.

## **2-OBJECTIF DE LA MISSION**

Le Gouvernement de la République de Guinée a obtenu un Crédit de la Banque Mondiale et d'un Financement du GFF pour financer le Programme de Sécurité Sanitaire en Afrique de l'Ouest et du Centre (PSS-AOC). Il est prévu qu'une partie de ce montant soit utilisé pour le recrutement de deux chargés de sauvegarde Environnementale au niveau des Unités techniques régionales du programme (UTRP) .

### **2-1-MISSIONS ET PRINCIPALES TACHES**

Sous l'autorité du Responsable Technique régional de l'UTRP et celui-ci placé sous l'autorité du Coordonnateur National du Programme ; le Chargé de Sauvegarde Environnementale aura la responsabilité d'appuyer l'UTRP en collaboration avec les experts social et suivi- évaluation ainsi que les autres parties prenantes du programme et le projet de Santé (Inspection Régionale de la Santé ; Inspection Régionale de l'Environnement et du Développement durable, Agence

Guinéenne Régionale d'Evaluation Environnementale) sous financement de la Banque Mondiale dans la région à la prise en compte des aspects environnementaux dans leurs activités ainsi qu'assurer le suivi des indicateurs environnementaux.

Le (la) spécialiste aura pour missions de :

- S'assurer de la prise en compte des dispositions juridiques nationales, des Normes environnementales et sociales de la Banque Mondiale en matière de gestion des aspects environnementaux dans la conduite des activités du programme au niveau de la Région ;
- Participer à la mise en œuvre du CGES, du PMPP, des PGMO, du MGP au niveau de la Région ;
- Organiser des missions de screening socio-environnemental des sous-projets d'infrastructures dans la région ;
- Assurer la revue et la conformité des Plans de gestion environnementale et sociale des prestataires/Entreprises et leur adéquation avec les enjeux et les risques environnementaux caractérisés dans les EIES/PGES et le site du sous-projet ;
- Assurer le suivi d'application du Plan d'Hygiène Santé et Environnement des entreprises pendant les travaux ;
- Mettre en place un tableau de bord de suivi environnemental des activités de l'UTRP et apprécier la performance de gestion des aspects environnementaux ;
- Appuyer les services de mise en œuvre du programme de la région dans la mise en œuvre du Plan de lutte intégrée de Gestion des Déchets, des plans régionaux de Gestion des déchets biomédicaux, du plan national d'adaptation de la santé au changement climatique ;

- Développer en collaboration avec l'Expert social un système de concertation, de coordination et d'échanges avec les institutions régionales et préfectorales (IREDD, AGEE, DCEDD, DPEDD,) impliquées dans la mise en œuvre et le suivi environnemental et social du Programme et projet de santé financé par la Banque Mondiale dans la région ;
- Organiser des ateliers d'information et de formation, avec l'expert en sauvegarde sociale, sur l'évaluation environnementale et sociale des services régionaux et préfectoraux, des élus locaux (communes) ;
- En collaboration avec l'Expert social de l'UTRP, s'assurer de la disponibilité dans toutes les activités et contrats des prestataires des travaux du programme dans la région d'une clause environnementale et sociale solide cohérente avec les PGES et Notices d'impact environnemental approuvés par la Banque ;
- Assurer la coordination du suivi, de l'évaluation et de la supervision des différentes activités au niveau régional ;
- Développer et mettre en œuvre, avec l'expert en sauvegarde sociale, la formation/renforcement de capacité des acteurs locaux sur les questions de sauvegardes environnementales et sociales du programme dans la région et assurer les suivis ;
- Etablir les rapports périodiques de la gestion environnementale et la performance environnementale du programme et le projet Santé au niveau de la région ;
- Assurer l'archivage des documents de sauvegarde environnementale et la gestion des informations et des consultations du public ;
- Assurer le lien direct de l'UTRP avec l'expert environnemental du Bureau de contrôle, en infrastructures/génie civil ;
- Participer à la planification, la coordination, l'analyse et la validation des études et des documents en matière de sauvegardes dans le cadre du programme/projet au niveau de l'UTRP ;
- Contribuer à l'élaboration des plans de travail et de budget annuels en définissant les besoins en études, formations et tout autre activité en matière de gestion environnementale au niveau de l'UTRP et veiller à leur réalisation ;
- Organiser des missions de terrain de suivi des activités de sauvegardes environnementales ;
- Participer à la mise en œuvre des recommandations (relatives aux aspects de sauvegardes environnementales) des rapports des missions de supervision du programme/projet ;
- Contribuer à toute autre activité relative aux aspects de gestion environnementale du programme et projet au niveau de la Région.

## **2-2- LE PROFIL**

### **Formations et expériences**

Le (la) Chargé(e) de sauvegarde à recruter doit :

- Avoir un diplôme universitaire (Bac+ 4 minimum) dans les domaines de l'Environnement ; Eaux – Forêts, Qualité Santé, Sécurité au travail ; en Géographie, ou en Sociologie ;
- Justifier d'une expérience d'au moins (03) ans dans la participation à des évaluations environnementales et sociales des projets ;
- Avoir une expérience dans les projets financés par la Banque Mondiale serait un atout ;

- Avoir une expérience d'au moins trois ans dans un poste similaire au niveau d'un Projet/Programme de développement, une direction ou un bureau d'Etudes ;
- Avoir suivi des formations complémentaires sur les Normes et politiques environnementales et sociales de la Banque Mondiale, HSSE ; Gestion des déchets, intégration des risques climatiques dans les projets.
- Avoir une excellente maîtrise de la langue française parlée et écrite (l'Anglais sera un atout) et une bonne capacité rédactionnelle.
- Avoir une bonne maîtrise des logiciels Word, Excel, Power point.

### **Aptitudes et qualités**

Le (la) Spécialiste à recruter doit :

- Être familiarisé(e) avec les textes juridiques nationaux et internationaux applicables en matière de gestion Environnementale notamment les Normes environnementales et sociales de la Banque mondiale ;
- Pouvoir travailler sous pression et avoir une bonne aptitude à travailler en équipe ;
- Capacité d'intégrer les aspects de changement climatique dans la mise en œuvre des projets ;
- Pouvoir travailler de concert avec sa hiérarchie tout en gardant une certaine autonomie ;
- Être organisé(e), rigoureux (se) et capable de produire des résultats de qualité dans les délais impartis.

### **Flexibilité et Adaptation au Terrain**

En raison de la nature des projets de développement, des imprévus peuvent survenir, tels que des urgences sanitaires, des changements climatiques ou des incidents sociaux. Les spécialistes en sauvegardes doivent savoir réagir rapidement et modifier leurs plans si nécessaire pour faire face à ces situations.

### **2-3-Évaluation annuelle et critères de performance**

Les performances du chargé de Sauvegarde Environnementale seront évaluées annuellement par le Coordinateur National de l'UCP sur la base d'un contrat de performance établi conjointement avec indication des résultats fixés. Les résultats de l'évaluation seront partagés avec le Gouvernement et la Banque Mondiale. Une évaluation de la performance du Spécialiste sera faite les six (6) premiers mois et jointe au rapport semestriel du Programme, par la suite les évaluations se feront annuellement et serviront de base au renouvellement du contrat. Cette performance sera évaluée à travers les indicateurs suivants :

- Nombre de rapports trimestriels et circonstanciés de qualité élaborés et transmis dans les délais à la hiérarchie
- Nombre de sous – projets de la région éligibles au screening socio-environnemental réalisés et validés par la Banque Mondiale
- Nombre de missions de suivi régulier de la mise en oeuvre des mesures de mitigation/bonification des risques environnementaux identifiés, réalisées et rapportés
- Nombre des recommandations des missions de supervision de la Banque Mondiale mises en œuvre

- Nombre de sessions de formation de sauvegardes environnementales planifiées réalisées
- Nombre de cas de non-conformités environnementales traitées et résolues ;
- Nombre de plaintes environnementales enregistrées et traitées ;
- Nombre de Rapports de progrès, d'études, de formations, de mémorandum de sauvegardes environnementales archivés

### **3- LIEUX DE TRAVAIL**

Les deux chargés de sauvegardes environnementales seront basés dans les régions de Labé et N'Zérékoré, avec des déplacements fréquents de manière tournante entre ces régions et sur le terrain dans les Zones d'intervention du Programme. Les Régions de Conakry et de Kindia seront couvertes par les Spécialistes de sauvegardes du niveau central.

### **4- DURÉE DE LA MISSION ET PRISE DE FONCTION**

#### **4-1 Durée :**

La durée des prestations du chargé de Sauvegarde environnementale sera d'une durée maximale égale à la durée du Programme sous réserve de performance. L'évaluation de la performance se fera six mois après le recrutement puis sur une base annuelle. Le renouvellement du contrat annuel se fera sur la base d'une performance satisfaisante.

**4-2 Date de prise de fonction :** 1er Novembre 2024. Les personnes retenues devront être en mesure de présenter des garanties suffisantes de disponibilités pour la prise de fonction sur le terrain dès cette date.

### **5 METHODE DE SELECTION ET CONDITIONS D'EMPLOI**

Le chargé de Sauvegarde Environnementale sera sélectionné suivant la méthode de **Sélection de Consultants Individuel**, conformément aux procédures en vigueur de la Banque Mondiale définies dans le Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement d'un Projet d'Investissement (FPI), édition septembre 2023.

La sélection se fera en deux étapes, une étape d'étude de dossier qui évaluera la formation académique et les expériences à l'issue de laquelle une liste courte des candidats qui remplissent les critères sera élaborée et seuls les candidats retenus lors de cette première étape participeront à la seconde étape qui est l'étape d'interview qui se déroulera au siège de l' UCP à Coronthie dans la commune de Kaloum (Conakry) . Cette seconde étape évaluera les connaissances techniques, professionnelles ainsi que les qualités personnelles des candidats telles que spécifiées dans le dossier de candidature. Le choix final portera sur l'un des candidats retenus à deuxième étape.

Les conditions d'emploi feront l'objet d'un contrat à négocier avec l'administration en charge du projet. Il reste entendu que le recrutement de candidat fonctionnaire doit satisfaire aux dispositions du Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement d'un Projet d'Investissement (FPI), édition septembre 2023, « le Règlement de passation des marchés » : les représentants du gouvernement et les

fonctionnaires peuvent être engagés pour des marchés portant sur des services de conseil, à titre individuel ou en tant que membres de l'équipe d'un bureau de consultants, uniquement (i) s'ils sont en congé sans solde ; (ii) s'ils ne sont pas engagés par l'organisme pour lequel ils travaillaient immédiatement avant leur départ en congé et (iii) si leur emploi ne donne pas lieu à un conflit d'intérêts (voir paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 de la Section III de : « Banque mondiale, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI).

## **6-DÉPÔT DES CANDIDATURES**

Le dossier de candidature devra comporter :

- Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Coordonnateur National du programme qui devra inclure au maximum deux régions pour lesquelles le candidat souhaiterait postuler.
- Un curriculum vitae détaillé, daté, signé du candidat et mentionnant les contacts d'au moins trois (3) références ;
- Les copies légalisées des diplômes par les autorités compétentes ;
- Les preuves des expériences acquises (attestations, certificats de travail...).